



# Enquête auprès des responsables du crédit

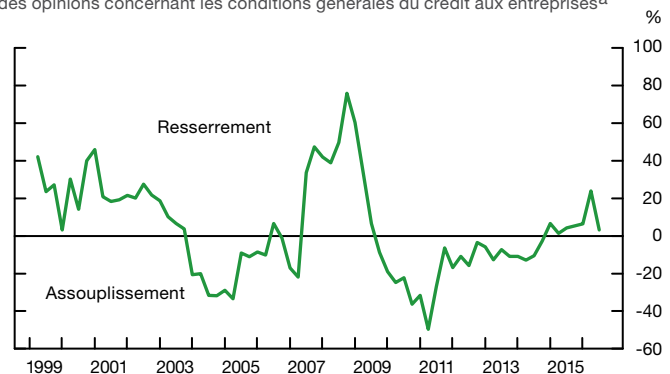
sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada | Résultats de l'enquête du 3<sup>e</sup> trimestre de 2016 | Vol. 9.3 | 7 octobre 2016

Le présent bulletin porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au troisième trimestre de 2016.

- Les résultats de l'enquête donnent à penser que les conditions générales du crédit aux entreprises n'ont presque pas changé au troisième trimestre (Graphique 1). Les modalités non tarifaires se sont légèrement resserrées, alors que les modalités tarifaires sont restées à peu près inchangées (Graphique 2)<sup>1,2</sup>.
- Le resserrement des modalités non tarifaires des prêts s'est surtout observé au sein des grandes sociétés du secteur pétrolier et gazier. Les modalités tarifaires n'ont cependant pas changé pour la catégorie des grandes sociétés.
- Les modalités tarifaires et non tarifaires sont demeurées pratiquement inchangées au cours du trimestre pour les petites entreprises et les sociétés commerciales.
- La demande de crédit a diminué, globalement, au troisième trimestre. Les répondants ont indiqué une baisse de la demande de crédit des petites entreprises au Québec, ainsi que des sociétés commerciales au Québec et dans les Prairies. Dans l'ensemble, la demande des grandes sociétés est restée essentiellement inchangée.
- Au troisième trimestre, l'accès aux marchés de capitaux s'est amélioré pour tous les emprunteurs, quelle que soit leur cote de crédit.

## Graphique 1 : Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions générales de prêt aux entreprises non financières canadiennes n'ont presque pas changé...

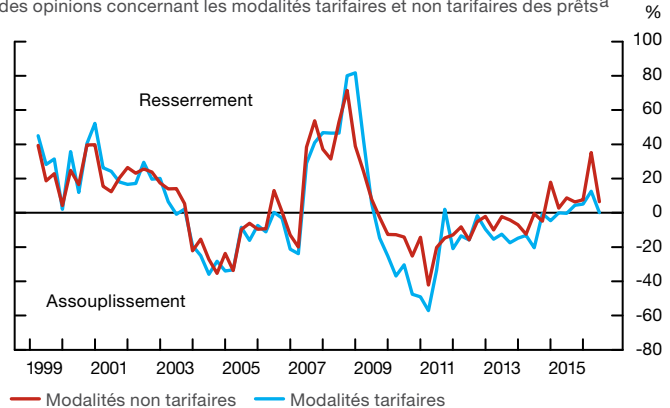
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises<sup>a</sup>



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

## Graphique 2 : ... tandis que les modalités non tarifaires se sont un peu resserrées et que les modalités tarifaires sont pratiquement inchangées

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts<sup>a</sup>



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

1 Dans l'enquête, le coût du crédit représente l'écart par rapport aux taux de base plutôt que le niveau des taux.

2 À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement net dans les conditions de prêt; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 5 et le 9 septembre 2016. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.